



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Monsieur André-Yann Florent François THOMAS/Madame Audrey RIBEIRO DE SOUSA – Annonce civile

Référence : L027451

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 11 octobre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL Monsieur André-Yann Florent François THOMAS, marin pêcheur, né à SAINT-BRIEUC (22000) le 4 mars 1988 et Madame Audrey RIBEIRO DE SOUSA, secrétaire médicale, née à SAINT-BRIEUC (22000) le 5 octobre 1994, demeurant ensemble à YFFINIAC (22120) 15 avenue des plages se sont mariés à la mairie de YFFINIAC (22120) le 16 septembre 2023 initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable et ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial. L'acte a été reçu par Me Tony LEFOL, notaire à YFFINIAC, le 4 juin 2024. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Tony LEFOL, notaire à YFFINIAC, 35 Rue de Penthièvre, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil. Me Tony LEFOL

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
